

# Le Radical (Paris. 1881)

| Le Radical (Paris. 1881). 1926/02/03.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

ABONNEZ-VOUS !

Paris, Seine-et-Oise, 36 » 30 » 10 »
Départements, 40 » 22 » 11 »
Etranger, 80 » 45 » 25 »

Tarif spécial et publicité à forfait pour les membres du Parti

20 centimes

Organe d'Action démocratique et de Progrès social

20 centimes

LE RADICAL

MERCREDI 3 FEVRIER 1926

REDICTION-ADMINISTRATION
2, Rue des Petits-Pères, PARIS (2e arr.)
Téléphone : GLUTENBERG 02-55
Après 20 h. : 58-95
Adresse télégraphique : RADICAL-PARIS

LIBRES FEUILLETS

Notre politique navale : la France menacée

On se souvient qu'avant de quitter le ministère de la marine, M. Borel, dans une interview, reproduite par la presse, déclara qu'il allait déposer un projet de loi ayant pour but de rétablir les constructions nouvelles destinées à réparer le déficit causé dans nos arsenaux par la suppression de toutes constructions pendant la guerre.

Tableau des forces actives françaises et italiennes en Méditerranée au 1er décembre 1925

Table with columns for FORCES ITALIENNES and FORCES FRANÇAISES, listing various naval units like cuirassées, torpilleurs, and sous-marins.

Table titled FLOTTE DES VEGETES RAPIDES listing various fast torpedo boats.

FORCES ESPAGNOLES ACTIVES

Table listing active Spanish naval forces including cuirassées, contre-torpilleurs, and sous-marins.

Notes explaining the data in the tables, mentioning the status of various ships and the impact of the war on the fleet.

Text discussing the political and military implications of the naval situation in the Mediterranean.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

APRES L'EVACUATION DE LA ZONE DE COLOGNE

L'Evacuation de la zone de Cologne par les troupes allemandes vient d'être signalée en Allemagne comme une grande victoire.

Notre attitude n'a pas empêché que la satisfaction légitime obtenue par nos voisins se manifestât par leurs échos que des cris d'orgueil et de triomphe.

De toutes probabilités, ils n'en donneront point, sans l'affirmation que l'Europe de l'ouest, et en particulier la France, ont pu tirer de cette évacuation.

EDITORIAL

Vers la solution

M. Garchery, au nom du bolchévisme, a prononcé hier la déchéance du parlementarisme. Parce qu'il n'est pas décidé à décréter la reprise des banques, le monopole du commerce extérieur, la suppression totale de l'héritage, etc., etc.

Après le rejet de la motion communiste, celui des contre-projets. Si l'on veut, ceux-ci peuvent être liquidés en une séance. Et tout de suite la discussion des articles peut ramener la clarté dans un débat qui a perdu hier le caractère politique, polémique, peut-on dire, qu'on avait tout fait pour lui donner.

Après le rejet de la motion communiste, celui des contre-projets. Si l'on veut, ceux-ci peuvent être liquidés en une séance. Et tout de suite la discussion des articles peut ramener la clarté dans un débat qui a perdu hier le caractère politique, polémique, peut-on dire, qu'on avait tout fait pour lui donner.

Il n'y a plus qu'un pas de discipline. — et les républicains sauront en avoir, pour déjouer définitivement les attentes de leurs adversaires.

LE DEBAT NE SERA PAS AJOURNE

Deux grands discours de MM. Malvy et Briand affirment l'étroite collaboration du gouvernement et de la majorité pour une solution démocratique du problème financier

M. LÉON BLUM TÉMOIGNE DU DESIR DE CONCILIATION DES SOCIALISTES



M. BRIAND

La discussion des problèmes financiers, inscrite hier à l'ordre du jour de la Chambre, présente par M. Edouard Herriot, a rebondi sous les aspects de deux motions d'ajournement, d'ailleurs retirées au cours du débat, par des discours de M. Malvy, président de la commission des finances, et M. Aristide Briand, président du conseil, et enfin par une intervention de M. Léon Blum et l'expression qui s'en est dégagée de la conciliation, et la collaboration loyale de gouvernement et de la commission.

Le projet de loi relatif à la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement.

« C'est à lui que revient l'honneur d'avoir, par ses premiers prononcés les idées économiques de la commission d'ajournement, à gauche. »

« Elle n'a pas cessé d'être sympathique aux projets de M. Luchaire, mais elle n'a pas d'arrière-pensée politique ; son attitude courtoise dans la nuit du 4 décembre le prouve. »

« Elle a reçu M. Doumer avec la plus parfaite courtoisie et, plaçant le salut du pays au-dessus de tout, s'est efforcée de tout ce qui pouvait contribuer de lui (applaudissements à gauche). »

« Peut-on reprocher à la commission son vote contre l'article 12 ? Le gouvernement n'en était-il pas suffisamment averti ? »



M. MALVY

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »



M. LÉON BLUM

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

« La loi sur la production sera-t-elle une taxe de superposition ? Le gouvernement est en état de la faire redoubler immédiatement. »

Paris fête le centenaire de Brillat-Savarin

Un déjeuner sous la Restauration

« C'est hier, Brillat-Savarin président de la fête, qui a prononcé le mot d'ordre de la fête. Brillat-Savarin, qui fut un des plus grands maîtres de la cuisine française, est né le 15 mai 1755 à Beaune, en Bourgogne. »

« La fête sera présidée par M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre, et M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre. »

« La fête sera présidée par M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre, et M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre. »

Une fête mutualiste

« Le groupe de la Mutualité et des Assurances sociales a organisé, à l'occasion de la fête de la Mutualité, une réception à la mairie de Paris. »

« La fête sera présidée par M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre, et M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre. »

« La fête sera présidée par M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre, et M. Doumer, ancien ministre, et M. Luchaire, ancien ministre. »







46°  
ANNÉE

# LE RADICAL

Organe d'Action démocratique et de Progrès social

20 cent.  
LE NUMÉRO



## COMPLÈTEMENT RÉORGANISÉ, PUBLIE DES LEADERS

de MM. les  
Sénateurs :

- Alfred BRARD.
- Georges BRUGUIER.
- F. CREMIEUX.
- Léon CORNAND.
- Henri COSNIER.
- P. CUTTOLI.
- Fernand DAVID.
- Charles DEBIERRE.
- Marcel DONON.
- Docteur FOUCHER.
- Abel GARDEY.
- J. GASSER.
- HAUDOS.
- H. HAMELIN.
- De KERGUEZEC.
- G.-E. MACHET.
- Emile MAGNIEN.
- Louis MARTIN.
- Louis MEJAN.
- FERNAND-MERLIN.
- A. MESSIMY.
- C. PAJOT.
- Louis PASQUET.
- Paul PÉLISSE.
- E. PENANCIER.
- Claude PETITJEAN.
- J. PERCHOT.
- Albert PEYRONNET.
- V. PEYTRAL.
- JEAN-PHILIP.
- G. POULLE.
- Fernand RABIER.
- Claude RAJON.
- A. RANSON.
- Jean RICHARD.
- Mario ROUSTAN.
- LAURENT-THIERY.
- THUILLIER-KURIDARD.
- Louis SERRE.
- Joseph VALLIER.

- et des militants :
- MM. Georges BODEREAU.
  - Ch.-M. COUYBA.
  - E. COURBET.
  - Fabius de CHAMPVILLE.
  - Emile COREIL.
  - Docteur P. FAVIER.
  - Albert GARNIER.
  - Gustave HUBBARD.
  - A. KAHN.
  - Louis RIPAUT.
  - Georges ROUSSEL.
  - Edouard SARTORIO.
  - le docteur SIBUT.

### A NOS AMIS

M. Robert-Louis, notre secrétaire général, se tient à la disposition de nos amis pour tous renseignements. Lui écrire, 2, rue des Petits-Pères, Paris 2°.

## POUR LA PROPAGANDE

### Militants, aidez-nous !

Le RADICAL a contribué avec loyauté et énergie à la victoire du cartel des gauches. Au nom de notre parti, je le félicite et le remercie.  
Edouard HERRIOT.

Pour l'idée, pour le Parti, le Radical s'impose les plus rudes sacrifices. Il assure, depuis de longs mois, un service gratuit à près de CINQ MILLE élus et militants, et il s'apprête à... faire mieux.

A ces amis, à ces fidèles, nous demandons de contribuer, dans la mesure de leurs propres moyens, à notre effort de propagande.

Que les favorisés de la fortune nous adressent le montant de quelques souscriptions.

Que ceux qui le peuvent nous règlent intégralement, et par retour du courrier, le montant d'un abonnement.

Que ceux dont les charges de famille sont trop lourdes, nous envoient simplement, et sans honte, leur obole la plus modeste, la plus fraternelle.

Adressez les fonds à notre compte chèque postal n° 31.424-Paris. Merci !

LE PAPIER EST CHER !

faut réduire les frais inutiles. Nos militants de Paris l'ont saisi et c'est en masse qu'ils nous ont adressé leur abonnement. Quant aux retardataires, nous



les prévenons — pour leur éviter toute perte de temps — qu'ils trouveront sûrement le Radical à nos guichets « vente au numéro », 2, rue des Petits-Pères, Paris-2°.

Pas de gaspillage !

LE PAPIER AUGMENTE ! Nos camarades de province doivent comprendre, à l'instar de ceux de Paris, que nous ne pouvons plus nous imposer la charge onéreuse des invendus, des « bouillons ». Nous limitons au strict nécessaire nos livraisons aux dépositaires.

Nos amis doivent donc prévenir un marchand de leur localité qu'ils lui demanderont régulièrement le « Radical ». Ils nous aideront ainsi à lutter contre la crise du papier.

MAIS, EN S'ABONNANT, ces amis-là recevront, chaque matin, à domicile, leur journal préféré, imprimé sur papier français. Ils nous éviteront des frais et nous leur consentirons un prix d'ami !

Allons ! aidez-nous militant-abbonne-toi !

LE RADICAL.

de MM. les Députés :

- Léon ACCAMBRAY.
- Gabriel ANGOULVANT.
- Charles BARON.
- PAUL-BASTID.
- Gaston BAZILE.
- Emile BENDER.
- J. BERNACHON.
- PAUL-BERNIER.
- Aimé BERTHOD.
- François BINET.
- A. BLANC.
- Docteur BOCCARD.
- Georges BONNET.
- Jean BOSCH.
- Pierre BOULIGAND.
- Léo BOUYSSOU.
- BOVIER-LAPIERRE.
- Auguste BRUNET.
- Frédéric BRUNET.
- Ch. CAFFORT.
- Gratien CANDACE.
- Charles CANTE.
- Antoine CAPGRAS.
- H. CARRON.
- L. CASTEL.
- Pierre CHARLES.
- E. CHAUMIE.
- A. CHAUVIN.
- René CHAVAGNES.
- Louis CHAZETTE.
- Pierre CHOLLET.
- Docteur CLAROU.
- Henri CONNEVOT.
- Albert DALIMIER.
- Louis DEMELLIER.
- Alcide DELMONT.
- Roger DELTHIL.
- D' DEZARNAULDS.
- DIAGNE.
- Georges DORLY.
- J.-L. DUMESNIL.
- JULIEN-DURAND.
- Maurice ESCOULENT.
- G. FAUGERE.
- Docteur FIE.
- J.-M. FILLON.
- Henry FONTANIER.
- ANDRE-FRIBOURG.
- Adolphe GIROD.
- Justin GODART.
- Charles GUILHAUMON.
- G. HUGUET.
- Gaston HULIN.
- PAUL-JACQUIER.
- JEAN-FRANCOIS.
- A. JOUFFRAULT.
- Roger LAFAGETTE.
- G. LALANNE.
- CHARLES-LAMBERT.
- Lucien LAMOUREUX.
- J.-R. LASSALLE.
- G. LE BAIL.
- André MALLARME.
- MANDRILLON.
- B. MARROU.
- H. MAUPOIL.
- Léon MEYER.
- Henri MICHEL.
- MIELLET.
- ALBERT-MILHAUD.
- François MILHET.
- Docteur H. MOLINIE.
- FRANÇOIS-MOREL.
- Emile MORINAUD.
- DE MORO-GIAFFERRI.
- Docteur Paul NICOLLET.
- Bertrand NOGARO.
- Claude OLLIER.
- Joseph PAGANON.
- Roger PERRONNE.
- Henri PETITJEAN.
- Camille PICARD.
- Gaston POITTEVIN.
- Louis PROUST.
- Henri QUEUILLE.
- Simon REYNAUD.
- Joseph REYNOUARD.
- RENE-RICHARD.
- André ROUX.
- JAMMY-SCHMIDT.
- J. SCLAFFER.
- L. TEYSSIER.
- Jules UHRY.
- P. VALUDE.
- VICTOR-JEAN.
- Georges WEILL.
- WILLIAM-BERTRAND.

### LES PRIMES DU "RADICAL"

Citoyennes, militantes!

voici les

## PARFUMS KATZ



Unique médaille d'argent au Concours Lépine 1925 pour la qualité et la finesse de ses extraits  
Médaille d'or (Exposition du Progrès 1925)  
Médaille d'argent (Exposition la Maison moderne)  
Médaille d'argent (Exposition des Arts domestiques 1925)

Un flacon verre taillé, patiné, d'une contenance environ 30 grammes, bouchon gravé, dans un superbe écrin doublé soie.

22 francs  
au lieu de  
44 francs

Envoyer la commande au RADICAL, avec un mandat en indiquant le parfum désiré.

POUR VOS ETRENNES  
22 fr. au lieu de 44 fr.  
soit 50 % d'économie

- CARMEN SILVA
- SUPREME VOLUPTÉ
- BETSY ROSS
- REVE DE NICOT
- ORESTIE
- AMBRE
- CHYPRE
- MIMOSA
- JASMIN
- VIOLETTE
- LILAS
- GEILLET
- MUGUET
- ORIGAN

### Pour les lecteurs du "Radical"

## Un magnifique porte-plume réservoir

Plume forte en or contrôlé 18 carats, pointe d'iridium. Système safety robuste confortable contenant beaucoup d'encre valeur 60 francs. Nous vous l'expédions pour 30 francs.



Modèle grandeur nature

C'est un véritable cadeau que nous pouvons offrir à nos lecteurs, grâce à nos relations avec un fabricant républicain qui veut faire profiter nos lecteurs d'un prix de faveur exceptionnel, que nous vous prions même de ne pas divulguer dans votre entourage.

Envoyer la commande au RADICAL, avec un mandat, en indiquant si l'on désire une plume à pointe fine, à pointe moyenne ou à pointe grosse pour écriture moderne.

**VOUS AVEZ EU UN VOUS AVEZ UN VOUS AUREZ UN PROCES**

Propriétaires Locataires Fermiers Commerçants Industriels Ouvriers Employés Voyageurs Agriculteurs

Pour connaître vos Loix, statuer, vous défendre, tester, acheter, vendre, connaître vos intérêts et rédiger tous vos actes, quels qu'ils soient.

**ACHETEZ L'AVOCAT-CONSEIL**

Deux forts volumes reliés : 3.040 pages par Léon PARISOT  
Au complet : 80 francs  
Par mensualités de 11 fr. : 88 fr.

Bulletin de souscription à remplir et à envoyer au « Radical » qui accorde à ses lecteurs une réduction de 10 0/0 si vous payez comptant, de 6 0/0 si vous vous acquittez par mensualité.

M. Profession :  
Adresse complète :  
Déclarer souscrire à L'AVOCAT-CONSEIL, au prix de 72 francs émis (premier dédit), ou de 30 francs payables 11 francs par mois, dont vous me ferez tenir la remise lors de l'envoi qui sera fait dans la huitaine.  
Le :  
Signature :

Tél. : Gutenberg 02-55

Tous les membres du Parlement et du comité exécutif du Parti reçoivent LE RADICAL

Apr. 20 h. : Gal. 58-95

# LIBERTE. EGALITE. FRATERNITE